



## POLE URBANISME, HABITAT ET PLANIFICATION URBAINE

### **COMMISSION ATTRACTIVITE, AMENAGEMENT ET URBANISME**

#### **Compte-Rendu de la réunion du**

**Jeudi 13 juin 2019 à 16H00**

**Salle 36 – 144, avenue de Thionville**

### **ORDRE DU JOUR**

#### **Stratégie Foncière :**

- POINT 1 :** Acquisition de parcelles situées sur le Ban de Borny.
- POINT 2 :** Déclassement et cession d'une emprise communale située 6, rue du Général Lapasset à Plantières.

#### **Projet Urbain :**

- POINT 3 :** Convention entre la Ville de Metz et l'AGURAM au titre du programme partenarial de l'année 2019.

**Etaient présents, sous la présidence de :** M. KOENIG, Adjoint au Maire

M. CAMBIANICA, Adjoint au Maire – Membre titulaire

#### **Services :**

M. DUPOUY, Directeur Général Adjoint

M. PISKOSZ, Directeur du Pôle Urbanisme, Habitat et Planification Urbaine

**Etaient excusé(e)s /absent(e)s :**

M. DARBOIS, Adjoint au Maire – Membre titulaire

Mme GROLET, Conseillère Municipale – Membre titulaire

Mme AUDOUY, Conseillère Municipale – Membre suppléant

M. LECOCQ, Adjoint au Maire – Membre titulaire

Mme SALLUSTI, Adjointe au Maire – Membre titulaire

M. TRON, Adjoint au Maire

M. PLANCHETTE, Adjoint au Maire – Membre suppléant

M. TOULOUZE, Adjoint chargé de Quartiers

M. LEBEAU, Conseiller Municipal - Membre titulaire

Mme TRAN, Conseillère Déléguée – Membre suppléant

Mme AGAMENNONE, Adjointe au Maire, Membre suppléant

M. ROSSION, Conseiller Municipal – Membre suppléant

M. KRAUSENER, Conseiller Délégué - Membre titulaire

M. LEKADIR, Adjoint au Maire – Membre suppléant

Monsieur KOENIG, Président de la Commission, ouvre la séance à 16H15 en excusant les membres ne pouvant être présents.

**POINT 1 :**      Acquisition de parcelles situées sur le Ban de Borny.

Pas d'observations particulières.

*La CAAU émet un avis favorable*

**POINT 2 :**      Déclassement et cession d'une emprise communale située 6, rue du Général Lapasset à Plantières.

Il est à préciser qu'une pose de clôture éventuelle sera à la charge de l'acquéreur.

MM CAMBIANICA et KOENIG demandent à quelle date a eu lieu la prise de bail locatif ?

Réponse : Il s'agit plutôt d'un règlement intérieur délivré le 16 janvier 2007 dans le cadre de l'attribution d'un jardin familial

Cette attribution prend effet le 11 novembre et se termine le 10 novembre de l'année suivante.

Les mises à dispositions sont nominatives, annuelles et renouvelables par tacite reconduction.

*La CAAU émet un avis favorable*

**POINT 3 :**      Convention entre la Ville de Metz et l'AGURAM au titre du programme partenarial de l'année 2019.

Pas d'observations particulières.

*La CAAU émet un avis favorable*

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la Commission lève la séance à 16H35.

Le Président de la Commission :

**Sébastien KOENIG**